

Cinquième jour de grève au Mont-Saint-Michel

La lutte continue !!!

Les personnels toujours mobilisés...

Vendredi 7 juin, les personnels de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ont entamé leur cinquième jour de grève consécutif. Une fois de plus, le monument a été ouvert toute la journée gratuitement aux visiteurs. Comme tous les matins depuis lundi dernier, les agents de l'abbaye ont entamé une marche depuis le départ des navettes jusqu'au monument. Ils ont été rejoint par d'autres salariés du Mont qui subissent le même sort, ralentissant ainsi la circulation des navettes.

...pour défendre leurs conditions de travail et le service public !

Rappelons que les personnels de l'abbaye sont en grève reconductible afin de dénoncer une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail suite à la modification autoritaire de la desserte du Mont-Saint-Michel, décidée par le délégataire (entreprise Transdev ex-Véolia) avec l'accord du syndicat mixte représentant les collectivités locales. La suppression de la navette dédiée aux salariés ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (la désormais fameuse « Montoise »), la fin de la gratuité du parking et l'allongement du parcours de 400 mètres à effectuer à pieds (sans aucun aménagement piétonnier de prévu !) est à l'origine de cette dégradation sans précédent des conditions de travail comme des conditions d'accueil des visiteurs.

La question du patrimoine mondial et du Mont-Saint-Michel, portée au Ministère

Mercredi 6 juin, la CGT a été reçue par les représentants du Cabinet de la Ministre de la Culture sur la question du patrimoine mondial. Le Président du CMN était également présent. Nous sommes bien sûr intervenus sur la question du Mont-Saint-Michel, site ô combien emblématique, du patrimoine mondial. La CGT a de nouveau dénoncé le désengagement progressif de l'État qui a abouti à la situation actuelle. A savoir, un Ministère de la Culture chargé de faire respecter les prescriptions de l'UNESCO en matière de protection du site et des abords alors que ce sont les collectivités territoriales (via le syndicat mixte) qui sont en charge de piloter le projet de rétablissement du caractère maritime ! Par ailleurs, un récent rapport de la Cours des Comptes (février 2013) a émis de sérieuses réserves quant à la gestion du projet par le syndicat mixte, mettant en évidence, de multiples défaillances et le manque de contrôle sur l'entreprise délégataire chargée du transport des visiteurs et des salariés du Mont. Suite à ce rapport, une mission d'inspection interministérielle a été diligentée, associant, pour le Ministère de la Culture, l'IGAC que la CGT doit d'ailleurs rencontrer très prochainement.

La CGT réaffirme la nécessaire présence de l'État au Mont-Saint-Michel

Aujourd'hui, la seule présence de l'État au Mont-Saint-Michel se résume à l'abbaye et ses personnels gérés par le Ministère de la Culture et le CMN. Visiblement, cette présence gêne... Pour la CGT, l'État est le meilleur garant de la préservation d'un site inscrit au patrimoine mondial et de son accès au plus grand nombre. De par ses compétences en matière de conservation, de par ses moyens et grâce au levier législatif, l'État est le mieux à même de faire respecter les prescriptions de l'UNESCO qui a la faculté de retirer un site de la liste du patrimoine mondial. Et ce risque est bien réel pour le Mont-Saint-Michel.

Les engagements (pour l'instant) non tenus envers les personnels de l'abbaye

Les représentants de la Ministre ont bien reconnu l'hérésie de la situation et les difficultés que subissent au quotidien les personnels comme les visiteurs, usagers d'un service public culturel. Malheureusement à l'heure actuelle, le Ministère de la Culture est pieds et points liés et ne dispose d'aucun moyen d'action sur la question de l'accès au Mont-Saint-Michel. Mis à part exprimer le soutien de la Ministre envers le CMN, les représentants du Cabinet n'ont pu apporter que des engagements dont ils ne peuvent eux même garantir le résultat. Ainsi, le Ministère de la Culture s'est engagé à :

- Demander la tenue d'une table ronde dans les 72 heures, associant l'ensemble des interlocuteurs (État, collectivités territoriales, délégataire et représentants du personnel) afin de trouver une solution quant au transport des salariés du Mont jusqu'à leur lieu de travail.
- Se rapprocher du syndicat mixte afin de trouver une solution de transport transitoire pour les salariés du Mont si les délais d'organisation de cette table ronde était retardés.

Les personnels de l'abbaye, quant à eux, sont bien décidés à poursuivre le mouvement si leurs revendications ne sont pas satisfaites à savoir: maintien de la Montoise, gratuité du parking, mesures de compensation pour la pénibilité au travail

La lutte continue et elle n'est pas près de s'arrêter !